

Nous ne faisons pas partie de la cordée de Macron...

L'Union syndicale Solidaires a été reçue par le Premier ministre, la Ministre du travail et le Ministre de l'éducation ce mardi 17 octobre.

Cela a été un moment pour affirmer notre exigence **de retrait des ordonnances**, d'abrogation de la loi El Khomri, mais aussi notre rejet des restrictions budgétaires qui touchent les services publics et exiger le maintien des contrats aidés, des APL et des fonds du logement social.

Pour Solidaires, toute cette politique fait système, elle provoque l'accroissement des inégalités, protège et encourage les nantis. C'est une politique de riches, de mépris pour ceux et celles, fainéant-es, qui foutent le bordel en défendant leurs droits, qui ne sont pas en tête de cordée, ou pas dans la cordée du tout.

Solidaires a réaffirmé ses revendications sur les sujets que le gouvernement présente comme la « sécurité » après la « flexibilité ».

Pour lutter contre le chômage, nous sommes pour la réduction du temps de travail à 32 heures sans réduction de salaire, l'indemnisation des carrières discontinues avec une continuité de droits, un statut du ou de la salarié-e, et bien sûr pour que la discussion sur le régime d'assurance chômage ait lieu avec les principaux-aes intéressé-es à savoir les associations de chômeur-euses qui sont encore une fois exclues du débat.

L'éventuel élargissement du régime d'assurance chômage ne peut pas être le prétexte à une baisse des indemnisations, ni à un renforcement des contrôles dans le seul objectif de radiation de personnes au chômage. Et la taxation des contrats courts ne doit pas cacher les autres méthodes des entreprises et des plus grandes en particulier : ruptures conventionnelles massives pour certaines, ou sous traitance généralisée pour faire reporter sur d'autres la faible durée ou qualité des contrats.

Nous sommes favorables à la formation professionnelle, mais pour qu'elle soit une solution au chômage, elle doit être conçue comme l'exigence pour les entreprises d'adapter les qualifications des salarié-es quand ils et elles sont dans l'emploi, et pas d'agir seulement quand ils et elles ont été licencié-es.

Sur l'apprentissage, nous sommes favorables à une formation professionnelle à destination des jeunes, généraliste, de qualité et assurée dans le cadre de l'éducation nationale.

En tous lieux nous sommes pour renforcer les droits collectifs contre l'individualisation qui au nom de la digitalisation ou d'une généralisation de statuts de faux indépendant-es dégrade la situation de ceux et celles qui travaillent.

L'Union syndicale Solidaires est engagée dans les mobilisations contre les lois travail, leur application et contre les politiques qui les accompagnent. Dans les jours qui viennent de nombreuses initiatives ont lieu, contre le gigantesque plan social que constitue la remise en cause des contrats aidés, contre la baisse des APL, le gel des rémunérations et la baisse des emplois publics, et bien sur et encore contre les ordonnances. **Nous travaillons à faire de la mi-novembre un moment de convergence de l'ensemble de ces luttes et nous porterons des propositions à l'intersyndicale dans ce sens. La constitution d'un mouvement social fort et déterminé est une urgence.**

Nous sommes ensemble dans la grève et dans la rue

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--

